



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur la structure fédérative :

Observatoire des Sciences de l'Univers de la Réunion /
Fédération Observation des Milieux Naturels et des
Changements Globaux

OSU-R / OMNCG

sous tutelle des
établissements et organismes :

Université de La Réunion

Centre National de la Recherche Scientifique - CNRS

Février 2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

*Pour l'AERES, en vertu du décret du 3
novembre 2006¹,*

- M. Didier HOUSSIN, président
- M. Pierre GLAUDES, directeur de la section
des unités de recherche

Au nom du comité d'experts,

- M. Paolo LAJ, président du comité

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Fédération

Nom de la fédération : Observatoire des Sciences de l'Univers de La Réunion / Fédération Observation des Milieux Naturels et des Changements Globaux

Acronyme de la fédération : OSU-R

Label demandé :

N° actuel : UMS 3365

Nom du directeur

(2013-2014) : M. Jean-Pierre CAMMAS

Nom du porteur de projet

(2015-2019) : M. Jean-Pierre CAMMAS

Membres du comité d'experts

Président : M. Paolo LAJ, LGGE, Université de Grenoble

Experts : M^{me} Nadine CHAUMERLIAC, LAMP, Université de Clermont-Ferrand (représentante du CoNRS)

M^{me} Pascale DELECLUSE, Météo-France, Paris

M. Patrice FRANCOUR, ECOMERS, Université de Nice

M. Pierre RIBSTEIN, SISYPHE, Université Paris 6

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. François CARLOTTI

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de la fédération :

M. Jean Marie FLAUD, CNRS-INSU

M. Mohamed ROCHDI, Université de la Réunion



1 • Introduction

Déroulement de l'évaluation

Lieu : Université de la Réunion, 15 avenue René Cassin, BP 7151, 97715 Saint Denis Messag-Cedex 9, Salle OSU-R, et en visio-conférence au siège de l'AERES, 20 rue Vivienne - 75002 PARIS

Jeudi 13 février 2014

- 11h15 (heure de La Réunion) : Connexion de la visio conférence (8h15 heure de Paris)
- 11h30 : Accueil du comité d'experts (8h30 heure de Paris)
- 11h30-11h45 : Réunion à huis clos du comité d'experts
Présence : membres du comité d'experts et délégué scientifique AERES
- 11h45-11h50 : Introduction de la visite par le délégué scientifique AERES (8h45-8h50 heure de Paris)
Présence : membres du comité d'experts, représentants des tutelles, délégué scientifique AERES, tout ou partie de l'unité
- 11h50-12h50 : Présentation du bilan et du projet de l'Observatoire et UMS (8h50-9h50 heure de Paris)
Présence : membres du comité d'experts, représentants des tutelles, délégué scientifique AERES, tout ou partie de l'unité
- 12h50-13h30 : Déjeuner à La Réunion et pause-café à Paris (9h50-10h30 heure de Paris)
- 13h30-14h30 : Présentation sur la stratégie générale d'organisation des services
- Présentation des différents services (10h30-11h30 heure de Paris)
Présence : membres du comité d'experts, représentants des tutelles, délégué scientifique AERES, tout ou partie de l'unité
- Présentation de la stratégie générale (Présentateur : M. Jean-Pierre CAMMAS)
- Présentation des Services (Présentateurs : M^{me} Joyce POINEN, M. Guillaume PAYEN et M. Franck GABARROT)
- 14h30-15h00 : Réunion avec les personnels de l'UMS (11h30 heure de Paris)
Présence : membres du comité d'experts, délégué scientifique AERES, sans la direction de l'unité
- 15h00-15h30 : Réunion avec les DUs des UMR (12h00 heure de Paris)
Présence : membres du comité d'experts, délégué scientifique AERES, sans la direction de l'unité
- 15h30-16h10 : Réunion du comité d'experts avec le directeur de l'unité et l'équipe porteuse du projet (12h30 heure de Paris)
Présence : directeur et équipe porteuse, membres du comité d'experts et du délégué scientifique AERES
- 16h10-16h45 : Pause-café (13h10-13h45 heure de Paris, plateaux repas à Paris)
- 16h45-17h45 : Réunion du comité d'experts avec les représentants des tutelles (13h45-14h45 heure de Paris)
Présence : membres du comité d'experts et délégué scientifique AERES
- 17h45-19h00 : Réunion du comité d'experts à huis clos (14h45-16h00 heure de Paris) : mise en place du rapport
Présence : membres du comité d'experts, avec le délégué scientifique AERES (mais il ne participe pas à la discussion) et sans les tutelles
- 19h30 : Fin de la visite et fin de la visio conférence (16h30 heure de Paris)



Historique de la structure, localisation géographique des chercheurs et description synthétique de son domaine d'activité

L'Université de La Réunion a mis en place en 2010 trois structures fédératives de recherche :

- EBS : Environnement, Biodiversité et Santé ;
- OMNCG : Observatoire des Milieux Naturels et des Changements Globaux ;
- OSOI : Observatoire des Sociétés de l'Océan Indien.

La fédération de recherche OMNCG est la fédération adossée à l'OSU-R. De même, cet OSU (Observatoire des Sciences de l'Univers) est adossé à l'UMS 3365. Son comité scientifique et son conseil sont ceux de l'OSU-R. Les unités de recherche qui font partie de l'OSU-R et de sa fédération de recherche OMNCG sont les suivants :

- le Laboratoire de l'Atmosphère et des Cyclones (UMR 8105, Université de La Réunion, CNRS, Météo-France) ;
- le Laboratoire Géosciences Réunion qui est une partie de l'UMR 7154 (Institut de Physique du Globe de Paris) ;
- la représentation réunionnaise de l'UMR Espace-Dev (IRD / Université de La Réunion / Université Montpellier 2 / Université des Antilles et de la Guyane). L'équipe réunionnaise, responsable de la station SEAS-OI (Surveillance de l'Environnement Assistée par Satellite dans l'Océan Indien), est rattachée à l'OSU-Réunion ;
- le Laboratoire d'écologie marine ENTROPIE (UR, IRD, CNRS INEE, ex-ECOMAR EA 08, ex-FRE 3560) ;
- la composante universitaire du Laboratoire PVBMT (Peuplement Végétaux et Bioagresseurs en Milieux Tropical, UMR CIRAD - Université de La Réunion) ;
- une équipe du laboratoire universitaire LE2P (Électronique) ;
- une équipe du laboratoire universitaire LIM (Informatique et Mathématiques) ;
- une équipe du laboratoire universitaire PIMENT (Laboratoire de Physique et Ingénierie Mathématique pour l'Énergie et l'Environnement).

L'OVPF (Observatoire Volcanique du Piton de la Fournaise) dépendant de l'IPGP (Institut de Physique du Globe de Paris) et l'UR 227 CoRéUs (IRD, Biocomplexité des Ecosystèmes Coralliens de l'Indo-Pacifique) sont associés scientifiquement à l'OSU-Réunion.

Jusqu'au 31 décembre 2010, l'OPAR (Observatoire de Physique de l'Atmosphère à La Réunion) était un site de l'IPSL (Institut Pierre-Simon-Laplace) régi par une convention entre l'Université de La Réunion, l'IPSL, le CNRS et la Région Réunion. Les personnels travaillant pour l'OPAR et présents à La Réunion étaient affectés au LACy (UMR 8105). La convention régissant l'OPAR n'a pas été renouvelée fin 2010 du fait de la création de l'OSU-Réunion en 2010. L'OPAR représente désormais les stations d'observation situées dans l'Île de La Réunion qui ont pour mission la gestion de plusieurs sites expérimentaux dédiés à l'observation de l'atmosphère. C'est une composante de l'OSU-R et les personnels, budgets, moyens et locaux de l'OPAR sont tous affectés à l'UMS rattachée à l'OSU-R (UMS 3365) créée en 2010. Le responsable scientifique de l'OPAR est désigné par le Directeur de l'OSU-R. Le personnel ITA (Ingénieurs, Techniciens, Administratifs) du LACy (UMR 8105) a été affecté à l'UMS 3365 en 2010. La convention concernant les activités géophysiques de l'IPSL dans les sites expérimentaux de l'OPAR, et impliquant l'Université de La Réunion, l'Université de Versailles-Saint-Quentin en Yvelines (UVSQ) et le CNRS, a été signée le 1er janvier 2012. L'UVSQ agit au nom et pour le compte de la fédération de recherche Institut Pierre-Simon-Laplace (IPSL), du Laboratoire Atmosphères, Milieux, Observations (LATMOS), du laboratoire Sciences du Climat et de l'Environnement (LSCE) et de l'Observatoire des Sciences de l'Univers Versailles Saint Quentin (OVSQ).

La liste du personnel affecté spécifiquement à la structure fédérative est donnée ci-dessous.

Equipe de direction

M. Jean-Pierre CAMMAS, directeur ; M. Jean-Lambert JOIN, directeur-adjoint ; M^{me} Joyce POINEN, administratrice et gestionnaire.

Effectifs propres à la structure (personnels affectés à l'UMS)

Étant donné la complexité de la structure, les effectifs propres à l'UMS 3365 et les effectifs de la fédération de recherche OMNCG ont été différenciés.



Personnels affectés à l'UMS

Nom	Prénom	Établissement ou organisme d'appartenance
CAMMAS	Jean-Pierre	CNRS (UMS 3365)
GABARROT	Franck	CNRS (UMS 3365)
GOLUBIC	Eric	CNRS (UMS 3365)
MOTTET	Louis	CNRS (UMS 3365)
POINEN	Joyce	CNRS (UMS 3365)
RICHARD	Stéphane	CNRS (UMS 3365)
DENNEMONT	Marie-Alice	UR (UMS 3365)
HERNANDEZ	Patrick	UR (UMS 3365)
METZGER	Jean-Marc	UR (UMS 3365)
PAYEN	Guillaume	UR (UMS 3365)

Personnels affectés spécifiquement à la structure fédérative à la date du dépôt du dossier à l'AERES hors UMS 3365)

Nom	Prénom	Établissement ou organisme d'appartenance
CAMMAS	Jean-Pierre	CNRS (UMS 3365)
BARTHE	Christelle	CNRS (UMR8105 LACy)
BIELLI	Soline	CNRS (UMR8105 LACy)
EVAN	Stéphanie	CNRS (UMR8105 LACy)
TULET	Pierre	CNRS (UMR8105 LACy)
BENCHERIF	Hassan	UR (UMR 8105 LACy)
BÈGUE	Nelson	UR (UMR 8105 LACy)
CHANE-MING	Fabrice	UR (UMR 8105 LACy)
DUFLOT	Valentin	UR (UMR 8105 LACy), CNAP
LECLAIR De BELLEVUE	Jimmy	UR (UMR 8105 LACy)
PORTAFAIX	Thierry	UR (UMR 8105 LACy)
RÉCHOU	Anne	UR (UMR 8105 LACy)
BARBARY	David	Météo-France (UMR8105 LACy)
BOUSQUET	Olivier	Météo-France (UMR8105 LACy)
LEE-AH-SIEM	Rémy	Météo-France (UMR8105 LACy)
LEROUX	Marie-Dominique	Météo-France (UMR8105 LACy)



MÉKIES	Dominique	Météo-France (UMR8105 LACy)
DI MURO	Andréa	IPGP (OVPF)
KOWALSKI	Philippe	IPGP (OVPF)
VILLENEUVE	Nicolas	IPGP (OVPF)
CHABANET	Pascale	IRD (CoRéUs)
BOURMAUD	Chloé	UR (ECOMAR)
CUET	Pascale	UR (ECOMAR)
LE CORRE	Matthieu	UR (ECOMAR)
LAGABRIELLE	Erwann	UR (Espace-Dev Réunion)
PENNOBER	Gwenaëlle	UR (Espace-Dev Réunion)
BARRUOL	Guilhem	CNRS (UMR 7154 LGSR)
FAMIN	Vincent	UR (UMR 7154 LGSR)
FINIZOLA	Anthony	UR (UMR 7154 LGSR)
FONTAINE	Fabrice	UR (UMR 7154 LGSR)
JOIN	Jean-Lambert	UR (UMR 7154 LGSR)
MICHON	Laurent	UR (UMR 7154 LGSR)
SMUTEK	Claude	UR (UMR 7154 LGSR)
CHABRIAT	Jean-Pierre	UR (LE2P)
MOREL	Béatrice	UR (LE2P)
CONRYUT	Noël	UR (LIM)
COURDIER	Rémy	UR (LIM)
DIATTA	Jean	UR (LIM)
GROSSER	David	UR (LIM)
MARTIN	Philippe	UR (LIM)
RALAMBONDRAINY	Henri	UR (LIM)
BASTIDE	Alain	UR (PIMENT)
MARA	Thierry	UR (PIMENT)

2 • Appréciation sur la structure fédérative

Avis global

Le comité d'experts émet un avis global très positif sur le fonctionnement et les réalisations de l'UMS 3365 et de sa Structure Fédérative associée OMNCG (Observatoire des Milieux Naturels et des Changements Globaux) qui constituent l'OSU-Réunion (OSU-R). La fédération de recherche est réellement intégrée au sein de l'OSU-Réunion et amène de nouvelles opportunités de projets multidisciplinaires à l'ensemble des chercheurs de la fédération. Les recommandations faites lors de la précédente évaluation d'assurer une bonne coordination scientifique entre les actions de l'OSU-R et celle de la fédération ont été entendues avec la création d'un seul et unique conseil scientifique pour les deux structures. Cette adéquation entre les contours de l'OSU-R et de la Fédération, appuyée par le soutien clair et constant des tutelles, ont contribué à l'émergence d'un ensemble bien positionné autour de thématiques axées sur l'évolution de l'environnement régional. Cette structuration semble être portée de manière dynamique par tous les acteurs (tutelles, Directeurs d'Unités et d'équipes associées, personnels).

Si les projets interdisciplinaires inter-laboratoires n'en sont qu'à leur phase initiale et ne peuvent être évalués sur leurs réalisations, ils sont une réalité et concernent l'ensemble des laboratoires de la Fédération, à travers l'adhésion de leurs personnels. Les moyens de l'OSU-R, c'est-à-dire essentiellement les personnels de l'UMS, ont été engagés de manière prioritaire pour la construction de l'observatoire Maïdo de l'OPAR (Observatoire Atmosphérique de la Réunion) qui commence aujourd'hui à jouer son rôle de pôle d'attractivité pour les études atmosphériques. La fédération de recherche amène désormais à l'OSU-R une implication dans de nouveaux SOERE (Services d'Observation) des domaines « Surfaces et Interfaces Continentales » (SIC) et « Sciences de la Terre » (ST) : il s'agit de « Trait de côte, aménagements littoraux », via la station récifale/côtière et la Station ERORUN intégrée au Réseau des Bassins Versants « RBV ». Il faut ajouter l'association avec l'Observatoire Volcanologique de la Réunion ainsi que les observations à la station permanente de recherche sur les espaces naturels et anthropisés du Sud de La Réunion.

La consolidation des activités à l'OPAR, leur meilleure intégration dans un contexte international, ainsi que la continuation des activités interdisciplinaires, en particulier autour des risques naturels régionaux tropicaux (érosion, cyclones, crues, volcanismes, séismes, feux de forêt, etc.), constituent les principaux enjeux du prochain programme quinquennal.

Points forts et opportunités

Le comité d'experts a apprécié de constater qu'il y a une vision commune affichée de la part de l'ensemble des acteurs de l'OSU-R et de la fédération OMNCG (tutelles, directeurs d'unités et d'équipes, personnels de la fédération et de l'UMS), tant sur le rôle des différentes structures que sur les enjeux et les risques associés pour le prochain exercice quinquennal. L'OSU-R et la fédération OMNCG peuvent se prévaloir d'avoir mis en place les éléments structurants qui porteront le prochain exercice quinquennal :

- l'adéquation entre OSU-R et structure fédérative, et les missions claires et identifiées des personnels de l'UMS ;
- la finalisation de la construction de l'observatoire Maïdo et la réorganisation des services de l'OPAR autour de la télédétection active et des mesures in-situ (notamment des lidars) ;
- l'élaboration d'un programme de travail autour des risques naturels en lien avec l'environnement régional et la société réunionnaise soumis pour financement dans le cadre du CPER ;
- la capacité à se coordonner au sein de la fédération pour répondre à l'Appel d'Offre ANR sur un projet pluridisciplinaire associant volcanisme éruptif et physique de l'atmosphère ;
- la définition de priorités de recrutement claires et visiblement partagées au sein de la fédération et de l'OSU-R. La mise en place de journées scientifiques et de séminaires transversaux qui semblent être avoir été appréciés par l'ensemble des personnels ;
- la volonté affichée de s'engager sur des actions de formation, complémentaires de l'offre existante à l'Université de la Réunion.

Ces éléments permettent d'envisager un fonctionnement optimal et synergétique des structures OSU-R et OMNCG qui apportera une valeur ajoutée identifiable à l'ensemble des acteurs.

Points faibles et risques

Le comité d'experts a néanmoins identifié un certain nombre de points auxquels la direction de l'OSU-R devra être attentive :

- le principal risque est sans doute celui de la mutualisation des personnels de l'UMS. Si le rôle des personnels techniques en support à l'OPAR, suite à leur affectation à l'UMS en 2011, est bien identifié, la situation des personnels mutualisés au sein de la fédération demandera une attention particulière afin que leur travail soit effectivement au bénéfice de plusieurs entités de la structure et qu'ils y trouvent les conditions adéquates pour progresser dans leur carrière ;
- la mutualisation des personnels ITA doit in-fine se faire dans les deux sens, tant depuis l'UMS que via les UMR et équipes de la fédération ; une démarche stratégique de moyen terme du degré de mutualisation envisagé des personnels ITA des laboratoires et des équipes associées devra être menée. Elle ne peut être uniquement celle d'un seul des laboratoires de la fédération (LACy) ;
- le second facteur de risque identifié par le comité d'experts concerne le fonctionnement de l'OPAR et son interaction avec les utilisateurs de la station. Il est extrêmement urgent que l'OSU-R : -définisse ses rapports avec les utilisateurs de l'OPAR, soit en tant qu'acteur scientifique des projets, soit en terme de support technique aux observations, et - dimensionne, sur les plans financier et humain, les coûts associés à son utilisation (par l'établissement d'une charte des utilisateurs) ;
- le risque de dispersion sur les actions transversales de la Fédération n'est pas négligeable puisque 6 thèmes fédérateurs ont été proposés. Il conviendra sans doute, en fonction de l'évaluation du projet CPER, de redéfinir de manière plus pointue les priorités de l'OSU-R. Il conviendra également de s'assurer que le développement d'actions transversales ne vienne pas affaiblir l'OPAR en dispersant les moyens de l'UMS ;
- un point critique identifié concerne les allocations doctorales ministérielles dont le nombre est très clairement sous-critique et ne permet pas d'accompagner une politique scientifique. Il conviendra de faire en sorte que les différents « guichets » par lesquels peuvent être financées les allocations doctorales soient coordonnés par l'ED pour permettre une politique d'attribution des moyens claire et efficace ;
- l'affiliation à l'OSU-R et à la fédération OMNCG est principalement laissée à l'initiative individuelle et non, comme cela aurait pu sembler logique, à une stratégie d'équipe. Cela risque de fragiliser la politique scientifique de l'OSU-R et sa dynamique propre par rapport à celle des unités participantes.

Recommandations

Suite à la visite, le comité d'experts propose les recommandations suivantes :

- les laboratoires et les équipes associées doivent savoir prendre le risque de la mutualisation des personnels ITA/BIATOS au sein de la fédération. Le comité d'experts reconnaît que les laboratoires de la fédération ne disposent pas de nombreux agents à mutualiser mais cette politique doit aussi concerner les équipes d'accueil et donc les UMR rattachées en métropole ce qui ouvre un champ de mutualisation plus large ;
- le comité d'experts recommande à l'OSU-R de mieux structurer sa participation aux projets de l'OPAR avec ses partenaires français et européens, à travers une charte claire et précise des conditions d'utilisation du site. Cette charte doit impérativement considérer tant les aspects financiers et humains de l'utilisation de l'OPAR que les conditions de participation aux projets scientifiques, depuis leur préparation jusqu'à leur réalisation et leur valorisation ;
- le comité d'experts recommande d'adosser les actions soutenues par l'OSU-R au projet CPER sur les risques naturels afin d'éviter une trop grande dispersion des projets et faciliter la lecture des grandes orientations scientifiques de l'OSU-R. Le choix de soutenir des projets pluriannuels est sans doute une option à soutenir ;
- le comité d'experts recommande d'associer aux journées scientifiques des journées d'échanges orientées sur les aspects techniques et instrumentaux dans l'OSU-R et la Fédération, à l'intention de l'ensemble des personnels chercheurs, enseignants-chercheurs, ITA et BIATOS. Ceci permettra de favoriser les échanges entre les personnels affectés à l'OPAR et les personnels techniques et scientifiques de la Fédération. L'OSU-R et sa direction doivent continuer à être attentifs aux besoins de formation des personnels ITA/BIATOS qui pourraient pâtir des conditions d'éloignement ;
- le comité d'experts recommande de mieux impliquer l'INEE dans l'OSU-R et l'OMNCG compte tenu des thématiques affichées et de la participation de plusieurs UMRs de cet institut.

3 • Appréciations détaillées

Bilan de l'activité scientifique issue de la synergie fédérative

La création des structures OSU-R et OMNCG est récente et le bilan de l'activité scientifique issue de la synergie fédérative doit être évaluée au regard de leur temps d'existence limité, et du fait que le fondement de la création de l'UMS concernait essentiellement le support aux activités d'observation pour la physique de l'atmosphère. Il est évident que la période 2010-2013 a été celle de la mise en place de l'OSU-R et de sa fédération associée. Il en ressort une production scientifique limitée mais également la conviction que les conditions sont maintenant réunies pour que des actions transversales interdisciplinaires soient mises en place. La synergie fédérative, comme les actions pour l'interdisciplinarité, ne transparaît pas de manière évidente dans le document écrit.

L'OSU-R peut cependant revendiquer dans son bilan la réalisation de la station du Maïdo qui aura été sa priorité technique et scientifique des dernières années. L'observatoire est maintenant en service et les conditions de son fonctionnement en place. Il s'agit d'une réalisation importante, à la fois au plan national et international. L'OPAR est partenaire du projet européen d'infrastructure de recherche ACTRIS (Aerosols, Clouds, and Trace gases Research InfraStructure Network) et est associé au projet européen FP7-NORS (Network of Remote Sensing Ground-Based Observations in support of the Copernicus Atmospheric Service). Il est aussi nœud de réseaux et services d'observation NDACC, ROSEA, ORAURE, WLNN et vise à être intégré à l'infrastructure ICOS.

La fédération de recherche OMNCG amène une dimension supplémentaire aux activités d'observation de l'OSU-R avec l'intégration (i) de la station instrumentée en milieu côtier et récifal, gérée par ECOMAR, LGSR et Espace-Dev, Intégrée en 2012 au SOERE « Trait de côte, aménagements littoraux », (ii) de la station d'étude ERORUN, intégrée au Réseau des Bassins Versants « RBV » pour les observations hydrologiques et géochimiques dans le bassin versant de la Rivière des Pluies, gérée par LGSR, et (iii) de la station forestière sur les espaces naturels et anthropisés du Sud de La Réunion, gérée par PVBMT.

L'autre réalisation importante et plus prospective est un bon exemple de la valeur ajoutée naissante de la structure. Il s'agit du projet « analyse intégrée des aléas associés aux cyclones tropicaux : amélioration de la gestion des impacts socio-économiques » développé dans le cadre de la préparation du PO-CPER 2014-2019. La préparation du projet est le fruit d'un travail au sein de la Fédération, dans lequel tous les acteurs sont associés. Ce projet sera sans doute très structurant s'il se voit doté des moyens demandés.

Réalité et qualité de l'animation scientifique

Le comité d'experts a pu constater un vrai dynamisme et de vraies attentes des personnels vis-à-vis de la structure fédérative. Le message clair de l'Université de La Réunion par rapport à la nécessaire mutualisation a été bien reçu et sa mise en application fait l'objet d'un consensus et d'une appropriation au niveau des directeurs d'unités et d'équipes concernés. C'est un point très positif. La création de l'OSU-R et l'intégration de la fédération OMNCG définissant sa politique scientifique est sans aucun doute la clé de cette structuration transversale et multidisciplinaire.

L'animation scientifique est organisée à travers des journées thématiques, des séminaires et des réunions des DU et responsables d'équipes. Elle s'est visiblement poursuivie via des changements de direction à l'OSU-R et au LACy.

Des journées thématiques associant les personnels techniques pourraient être utiles pour développer des collaborations et des échanges entre les personnels ITA/BIATOS de la Fédération.

Pertinence et qualité des services techniques communs

La création de l'UMS et l'affectation des personnels techniques du LACy à l'OSU-R a visiblement été bien intégrée par les personnels, leurs activités centrées autour de l'OPAR (pour les BAP C et E) n'ayant pas été modifiées de manière substantielle. L'importance stratégique du site et les investissements de la communauté pour son fonctionnement justifient pleinement le choix politique de ne pas disperser le potentiel technique de l'OPAR à ce stade. Pour les futurs recrutements d'ITA/BIATOS, il conviendra d'être vigilant si certains ne sont pas affectés à l'OPAR. En effet, comme le reste des personnels est exclusivement centré sur l'exploitation de l'OPAR, il existe un risque d'isolement de ces nouveaux recrutés qui devra être bien appréhendé.

Le comité d'experts tient à féliciter l'ensemble des personnes impliquées dans la mise en place de l'instrumentation à l'observatoire Maïdo, notamment les personnels techniques, pour cette réalisation. Il conviendra de finaliser l'établissement de procédures administratives claires (sujétions, astreintes) pour les missions au Maïdo, en particulier dans le cadre des campagnes d'observation.

Le recrutement du directeur technique du site est la priorité affichée pour la tutelle CNRS. Le recrutement infructueux d'un agent en 2013, et les enjeux à venir en termes de projets scientifiques tant pour l'OSU-R que pour le LACy, justifient ce choix qui permettra de rétablir une certaine force de travail au niveau du service informatique de l'OPAR. Même avec ce redéploiement, la continuité de certaines tâches reposera encore sur un personnel en CDD dont le contrat arrive à échéance. L'OPAR et l'OSU-R se retrouvent confrontés au problème du maintien et de la transmission de connaissances et d'expertise nécessaires au fonctionnement du site. Il est clair que compte tenu du contexte économique, les tutelles ne pourront répondre à toutes les sollicitations. L'OSU-R doit donc en premier lieu se donner les moyens de maintenir des emplois CDD à travers les contrats de recherche. Il est donc important que l'OSU-R soit identifié comme un partenaire à part entière de tous les projets auxquels il participe et qu'il dimensionne sa participation en termes de soutien technique à ces projets.

L'arrivée d'un nouvel agent purement UMS doit être discuté par rapport aux personnels centrés sur l'exploitation du Maïdo. Il conviendra de trouver sous quelle forme un certain degré de travail partagé peut se mettre en place pour éviter la séparation au sein de l'UMS des personnels de l'OPAR et des autres. Le comité d'experts réitère néanmoins la nécessité de maintenir l'effort engagé à la consolidation des activités de l'OPAR.

Il conviendra de voir comment les laboratoires et équipes associées pourront participer à la mutualisation des moyens techniques de l'UMS.

Réalité et degré de mutualisation des moyens des unités

Les conditions de création de l'UMS en 2010 n'ont laissé que peu de place à la mutualisation des services techniques. En conséquence, les agents BAP E et C sont totalement au service des opérations à l'OPAR et ne sont pas impliqués dans d'autres opérations de la Fédération. Compte tenu de l'importance de l'investissement engagé ces dernières années, il est normal que les moyens n'aient pas été dispersés sur d'autres activités, mais ceci a clairement limité la mutualisation. Le profil prioritaire identifié par l'ensemble des DU (IGE BAP E en océanographie physique) pour un recrutement à l'UMS est en revanche transversal et clairement sur une thématique non affichée de manière prioritaire par aucun des laboratoires ou des équipes associées à la Fédération.

Le service administratif, bien que localisé au LACy est, en revanche, complètement mutualisé au bénéfice de l'UMS et de la Fédération. La mutualisation est limitée au niveau du service informatique mais les priorités affichées en termes de recrutement montrent que la situation est considérée comme satisfaisante par les acteurs de la Fédération.

L'existence de la fédération de recherche et de son conseil scientifique doit venir en appui à la politique de l'école doctorale afin de négocier davantage de bourses fléchées « Région Réunion » dans le cadre des actions CPER/FEDER.

Pertinence du projet de stratégie scientifique, complémentarité / insertion par rapport aux autres structures fédératives présentes sur ce site

Comme indiqué précédemment, le comité d'experts a la conviction que les différents acteurs de l'OSU-R et de la fédération OMNCG étaient entrés dans une logique positive de contribution à une structuration leur donnant une meilleure visibilité et des moyens financiers supplémentaires pour leurs activités. En ce sens, les directeurs d'unités et responsables d'équipes associées se sont approprié le projet scientifique et le message des tutelles sur la nécessaire mutualisation des moyens. L'adossement entre l'OSU et la fédération de recherche a été primordial pour favoriser cette appropriation, avec la création d'un conseil scientifique unique et la coexistence des instances de direction. Il s'agissait là d'une recommandation du précédent comité d'experts AERES.

La fédération OMNCG est l'une des 3 fédérations de recherche de l'Université de La Réunion. Le comité d'experts retient que son fonctionnement donne entière satisfaction à la tutelle universitaire et l'effet structurant de l'UMS a sans doute été un facteur extrêmement positif pour la fédération OMNCG.



L'OSU-R entre donc désormais dans une deuxième phase de son existence qui consistera à consolider les actions existantes, notamment autour de l'OPAR tout en construisant la transdisciplinarité autour d'actions nouvelles, pluriannuelles. Les opportunités offertes dans le cadre des projets CPER/FEDER seront essentielles et constitueront un volet de travail transversal autour du risque cyclonique et de la vulnérabilité socio-économique de la région. Il est sans doute nécessaire qu'une réflexion stratégique sur le positionnement de l'OSU-R au plan national et international puisse se dégager de manière plus visible dans les prochaines années.

La politique de rattachement de l'OPAR à différents réseaux, infrastructures ou projets de recherche, est pertinente si celle-ci est accompagnée d'un bon dimensionnement des contraintes liées à cette appartenance. Il conviendra de clarifier plus encore le rôle des chercheurs/enseignants-chercheurs du LACy et de l'OSU-R tant par rapport aux observations systématiques que par rapport aux campagnes de recherche utilisant la station du Maïdo comme site d'étude. La charte d'utilisation des équipements et de valorisation des données doit être finalisée avec une vision consolidée des coûts de l'OPAR et de la part à répercuter sur les utilisateurs. Il conviendra dans le futur de s'assurer que les collaborations scientifiques soient effectivement accompagnées d'un véritable partenariat dans les projets, qu'ils soient nationaux ou internationaux.

La mise en place d'un module d'enseignement autour d'un Master « Environnement Naturel Tropical » adossé à l'école interne OSU-R est vivement encouragée. Elle permettra d'apporter une nouvelle dimension à l'Observatoire et à la structure fédérative, donnant une meilleure visibilité auprès des étudiants.



4 • Observations générales des tutelles

St-Denis de La Réunion, 27/06/2014

Mr le Directeur de l'OSU-Réunion

à

Comité d'Evaluation de l'AERES

Réf : S2SF150008768 - Observatoire des Milieux Naturels et des Changements Globaux - 9740478B
N/Réf OSU-R : JPC/n°2014-69

Mme, Mr,

Veuillez trouver ci-dessous la liste des observations le rapport de la structure fédérative OMNCG/OSU-R de février 2014 :

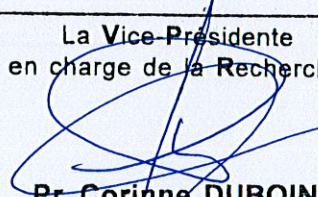
- Page 10 : « Le service administratif, ~~bien que localisé au LACy~~ est, en revanche, complètement mutualisé au bénéfice de l'UMS et de la Fédération. » Enlever « bien que localisé au LACy » parce que le LACy et l'UMS partagent les mêmes locaux du bâtiment S4B du campus universitaire.
- Page 10 : « En conséquence, les agents BAP E et C sont totalement au service des opérations à l'OPAR et ne sont pas impliqués dans d'autres opérations de la Fédération. Compte tenu de l'importance de l'investissement engagé ces dernières années, il est normal que les moyens n'aient pas été dispersés sur d'autres activités, mais ceci a clairement limité la mutualisation. » Cette phrase rend trop peu compte des efforts de mutualisation qui ont été faits par les agents BAP E de l'UMS dans le cadre du service informatique de l'OSU-R, avec par exemple le développement et la mise en place dans le cadre d'un projet de la fédération OMNCG d'un serveur et d'un espace de stockage à la demande pour remplir les besoins des laboratoires de l'OSU-R (cf la présentation du service informatique qui a été faite pendant la visite du comité).

Bien cordialement

Jean-Pierre Cammas



Le Directeur de
l'OSU-Réunion

La Vice-Présidente
en charge de la Recherche

Pr. Corinne DUBOIN



Observatoire des Sciences de l'Univers à la Réunion - UMS 3365
Université de la Réunion & CNRS

Bâtiment S4B, 15, avenue René Cassin - CS 92003 97744 Saint-Denis Cedex 9
Tel : 02 62 93 82 18. Courriel : jean-pierre.cammass@univ-reunion.fr